

BULLETIN BIMESTRIEL SUR LA VEILLE INFORMATIVE ET L'IMPACT DU COVID 19 SUR LES MENAGES PASTORAUX ET AGRO-PASTORAUX



Le système de veille mis en place par le RBM et ACF avec, par la suite, l'appui des partenaires techniques (OIM, CARE, GIZ) et financiers pour mesurer les impacts économiques de la COVID-19 sur les populations pastorales s'appuie d'une part sur l'optimisation des dispositifs existants (veille informative, alerte/prévention/conflits, comptage/cartographie/mapping des mouvements de transhumance), établis par les organisations pastorales et d'autre part sur l'exploitation des données transmises régulièrement par des informateurs clés. Les différents systèmes d'information permettent, de façon périodique : (i) de fournir des informations sur la situation des ménages pastoraux, le fonctionnement des marchés et l'appui reçu par le secteur de l'élevage ; (ii) d'établir une cartographie des éleveurs et des animaux bloqués actuellement dans les pays du Golfe de Guinée (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire) en raison de mesures d'ordre politique et sanitaire (contexte de pandémie) ; (iii) d'identifier les points de regroupement des animaux qui sont contraints d'interrompre leurs déplacements, suite aux restrictions de mobilité liées, au moins en partie, à la pandémie ; et (iv) de cartographier les mouvements des éleveurs transhumants le long du couloir central de transhumance, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des systèmes de mobilité internes (nationaux) et transfrontaliers.

Ces différentes informations sont visualisables à travers plusieurs plateformes publiques d'analyse. <u>Lien vers les Dash</u>
<u>Board</u>; Dashboard Alertes; <u>Dashboard Veille pastorale</u>, DTM

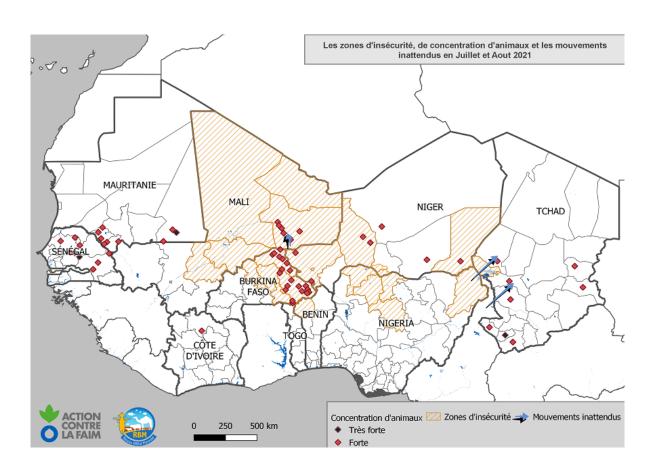
Zone de couverture des systèmes de veille

Elle regroupe les zones d'intervention de RBM et ACF. Ces zones sont des sous-espaces pastoraux dans 9 pays : Mali (TASSAGHT), Niger (AREN, GAJEL), Burkina Faso (CRUS, RECOPA), Sénégal(ADENA), Mauritanie(GNAP), Togo (PAT-Togo), Benin (ANOPER), Nigeria (BILPAN), Côte d'Ivoire (OPEF) avec l'appui des services techniques décentralises du Mali, du Niger et du Burkina-Faso

Alertes: Faits saillants

- Dans l'ensemble de la zone couverte par le dispositif de veille, les éleveurs et leurs troupeaux sortent de la période de soudure pastorale. Malgré une installation tardive de la saison des pluies et la survenue de séquences sèches par endroits, les pâturages se sont régénérés. Dans la mesure où la disponibilité fourragère s'est améliorée, les éleveurs ont moins recours à l'aliment du bétail dont la pénurie est peu signalée par les relais. A la faveur de l'exploitation des pâturages verts, les animaux présentent généralement un bon état d'embonpoint.
- Il convient de souligner que l'amélioration de la disponibilité fourragère dans l'ensemble de la zone cache de grandes disparités géographiques. La quasi-totalité de la zone sahélienne se caractérise par une disponibilité moyenne de ressources fourragères (Nord du Mali, Niger, régions du Sahel et de l'Est du Burkina Faso, Nord-Est du Nigeria, Centre et Nord du Tchad). Certaines zones sont confrontées à une insuffisance de ces ressources (Centre et Ouest du Mali, Mauritanie et Sénégal).
- Les cas de maladies animales sont en net recul, même si les animaux souffrent de diarrhée en cette période de début de la campagne d'hivernage, suite à la consommation de l'herbe fraîche.
- Avec l'arrivée des pluies, les pâturages ne subissent pratiquement plus le passage des feux de brousse.
- A la faveur de l'amélioration de l'embonpoint des animaux et de leur état de santé, ainsi que de l'augmentation de la demande à l'occasion de Tabaski, le prix du bétail, en particulier celui des ovins, a augmenté et les termes de l'échange bétail-céréales sont favorables aux éleveurs.

- Les impacts de la COVID-19 sur les ménages d'éleveurs ont considérablement diminué dans la région. Un an et demi après le début de la pandémie, sa propagation marque un recul significatif en milieu pastoral. Par ailleurs, la fréquentation des centres de santé, les rassemblements publics de personnes, les activités économiques et l'ouverture des marchés sont quasiment revenus à leur niveau d'avant la pandémie.
- La crise sécuritaire reste prégnante avec son lot d'exactions commis essentiellement par des Groupes armés non étatiques (GANE). La violence contraint des centaines de villageois à fuir leurs localités, notamment au Burkina Faso (départ des populations de la commune de Madjoari vers Pama et Kompienga où l'on a recensé, en fin août, 727 personnes déplacées internes (PDI). Ces populations viennent grossir les rangs des PDI dont l'effectif était évalué à 1 370 000 à la date du 21 juillet 2021.
- Au Tchad, l'on a enregistré en juillet 2021, à la faveur de la saison pluvieuse, un retour massif de transhumants provenant de la RCA, du Cameroun, du Nigeria. A cela s'ajoute la remontée vers la partie sahélienne du pays des transhumants qui s'étaient repliés dans la zone Sud. Le risque d'une crise pastorale est d'autant plus réel dans les zones du Sahel tchadien qu'elles accueillent des effectifs animaux considérables auxquels s'ajoutent des troupeaux nigérians qui ont été contraints de fuir les exactions perpétrées par « Boko Haram » dans leur pays.



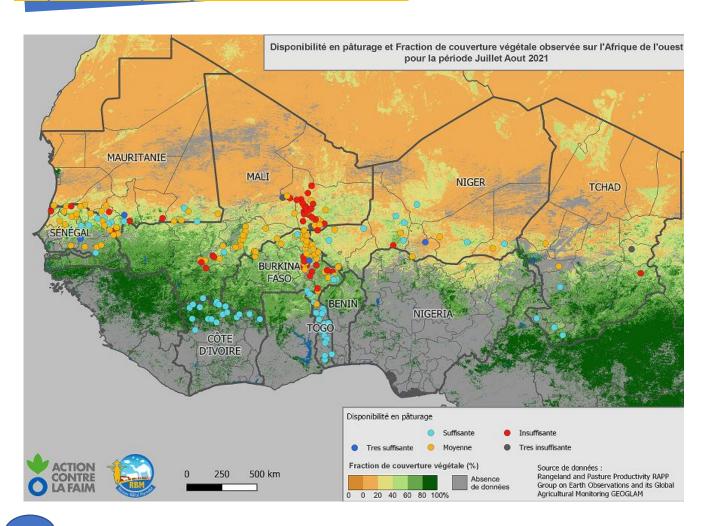
Alertes des mois de Juillet et Août

Type d'incidents / alertes	Pays	Région	Province	Commune	Village	Date/p ériode	Commentaires et bilan
Irruption de GANE	Mali	Mopti	Douentza	Douentza	Godowalé	01/07/ 2021	Des GANE en provenance de la frontière Burkinabè ont fait irruption dans la zone, juste après le départ des soldats de l'armée régulière qui ont quitté Boulikessi pour regagner Mondoro. La présence de ces groupes armés a fait fuir une douzaine de ménages vers Kobou.
Enlèvement de personnes par des GANE	Niger	Tilllaberi	Torodi	Makalondi	kiki	10/07/ 2021	Trois personnes ont été enlevées et un camion a été incendié.
Construction, par une entreprise de privée de BTP, d'infrastructure sur un couloir international de transhumance	Burkina Faso	Est	Тароа	Kantchari	Kantchari	10/07/ 2021	Suite à l'obstruction du couloir de transhumance, des organisations d'éleveurs et des chefs traditionnels ont mené des démarches auprès de la mairie, afin de trouver une solution satisfaisante.
Obstruction des pistes d'accès des animaux à l'eau, suite à la réalisation d'un aménagement agricole de 10 ha au bord de la mare d'Essakane	Burkina Faso	Sahel	Markoye	Markoye	Mare d'Essakan e	19/07/ 2021	Risque de conflit entre exploitants agricoles et éleveurs
Occupation de l'aire de pâturage, des points d'abreuvement et des pistes à bétail à cause de l'extension d'une mine d'or	Burkina Faso	Sahel	Ganzourgo u	Boudry	Konnonga Peulh	28/07/ 2021	Les préjudices subis par les éleveurs sont importants parce que leurs droits d'accès aux ressources pastorales ont été remis en cause sans concertation préalable, ni dédommagement.
Projet de délocalisation d'un village à cause de l'extension d'une mine d'or	Burkina Faso	Sahel	Séno	Falagount ou	Falagount ou	27/07/ 2021	Le projet de délocalisation du village a suscité des tensions entre les populations locales concernées et les responsables de la mine. Il existe un risque d'escalade du conflit.
Enlèvement et assassinat de leaders villageois	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Inamassor	05/07/ 2021	Déplacement d'une vingtaine de ménages originaires d'Inamassor vers Tessit, suite à l'enlèvement et l'assassinat de leur leader communautaire et de son assistant. Ces ménages ont été victimes d'intimidations.
Vols d'animaux / attaques	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Tabakat	09/07/ 2021	Enlèvement de 80 têtes de bétail à Tabakat par des hommes armés.

Alertes des mois de Juillet et Aout

Type d'incidents / alertes	Pays	Région	Province	Commune	Village	Date/p ériode	Commentaires et bilan
Interdiction par les GANE de cultiver les champs	Mali	Gao	Ansongo	Tessit	Bakal	16/07/ 2021	L'interdiction de cultiver les champs risque d'entraîner une grave insécurité alimentaire.
Libération par les agriculteurs d'une zone de pâture	Burkina Faso	Est	Komondjari	Gayeri	Gayeri	28/07/ 2021	Après plusieurs jours de concertation et de négociation entre éleveurs et agriculteurs au sujet du statut de la zone de pâture de Péri située dans la commune de Gayeri, les agriculteurs qui y cultivaient depuis quelques années ont finalement accepté de la libérer au profit des éleveurs.
Maladies animales	Burkina Faso	Sahel	Seno	SEYTENGA	Seno- Tiondi Sidibebe Soffokel Hakoundel	08/07/ 2021	Les familles d'éleveurs ont enregistré la perte d'une centaine d'animaux dont la mort serait provoquée par des diarrhées violentes liées à la consommation de nouvelles pousses d'herbes.

Disponibilité du pâturage et des aliments du bétail



Malgré une installation tardive de la saison des pluies et la survenue de séquences sèches observées par endroits, les pâturages se sont régénérés et la disponibilité fourragère s'est améliorée comparativement à la période écoulée de mai-juin. Cependant, cette amélioration cache une grande disparité. L'ensemble de la zone sahélienne se caractérise par une disponibilité insuffisante à moyenne des ressources fourragères. Selon les données fournies par les relais, un tel constat s'applique à l'ensemble de la Mauritanie, à la zone pastorale du Nord Sénégal, aux régions de Gao, Tombouctou et Mopti au Mali, à l'ensemble du territoire du Niger, aux régions du Sahel et de l'Est du Burkina Faso, aux Centre et Nord du Tchad, aux États de Borno, Yobe, Bauchi, Jigawa et Katsina, ainsi qu'au Nord-Est du Nigeria.

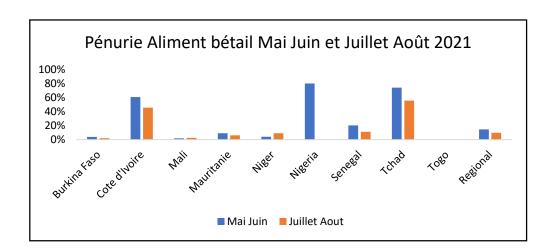
En raison du fait que la saison des pluies s'est installée dans les pays couverts par la veille pastorale, une baisse considérable du déficit en aliment du bétail a été observée sur le plan régional. La proportion des relais qui mentionnent ce déficit est passée de 15% en mai-juin à 10% en juillet-août.

Dans les pays sahéliens, les mêmes tendances à la baisse sont observées au Burkina Faso (baisse de 4% à mai-juin à 2% juillet-août), en Mauritanie (9% à 6%) et au Sénégal (20% à 11%).

Le Niger est le seul pays sahélien où la pénurie de l'aliment du bétail est en hausse parce que le démarrage de la saison des pluies y a connu un retard important. La proportion des relais est passée de 4% en mai-juin à 9% en juillet-août.

Au Mali, on constate que la situation reste inchangée puisque la proportion des relais est la même (2%) au cours de la période de mai-juin et celle de juillet-août.

En ce qui concerne les pays côtiers, on constate qu'au Togo, aucun relais n'a mentionné la pénurie de l'aliment du bétail. En Côte d'Ivoire, le niveau de la pénurie enregistre une baisse comparativement à la période de mai-juin. Toutefois, il reste relativement élevé (61% des relais en mai-juin et 46% en juillet-août). Cela s'explique par le fait que l'insuffisance des matières premières (graines de coton et maïs) réduit la production des aliments du bétail dont le prix a augmenté.



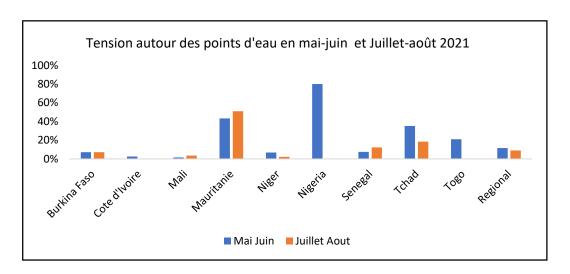
Tensions autour des points d'eau

Les mois de juillet et d'août sont les plus arrosés pendant la saison des pluies et se caractérisent par une disponibilité importante des eaux de surface pour les animaux. Cette période est généralement marquée par une baisse des tensions autour des points d'eau, notamment les puits et forages. L'analyse des informations de la veille montre qu'à l'échelle régionale, la proportion des relais qui mentionnent des conflits au niveau des points d'eau est passée de 12% à 9% entre mai-juin et juillet-août.

Dans plusieurs pays côtiers comme la Côte d'Ivoire et le Togo, les relais sont unanimes à constater l'absence de conflits autour des points d'eau en juillet-août.

La Mauritanie et le Tchad constituent les pays où l'on trouve les proportions les plus élevées de relais qui soulignent l'existence de tensions autour des points d'eau au cours de la période de juillet-août. Dans ces deux pays, les taux sont respectivement de 51% et 19%. Entre mai-juin et juillet-août, les proportions ont connu une hausse en Mauritanie (51% contre 43%), au Sénégal (12% contre 8%) et au Mali (2% à 4%).

De l'avis des relais, la situation reste inchangée au Burkina Faso à un pourcentage (7% de relais au cours des périodes de mai-juin et juillet-août) et l'ampleur des tensions a diminué au Niger (la proportion des relais est passée de 7% à 2% entre les deux périodes).



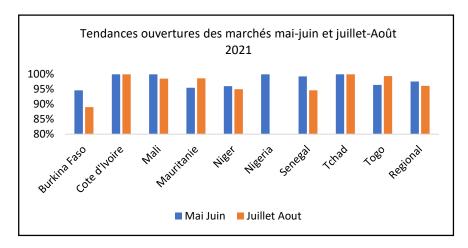
Ouverture des marchés et perturbation des activités économiques

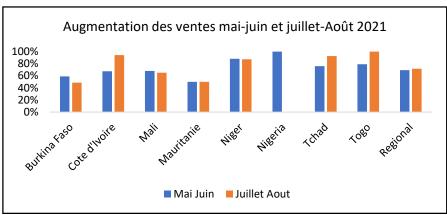
Globalement, le fonctionnement des marchés et le déroulement des activités économiques traduisent un retour à la normale. À l'échelle régionale la proportion des relais qui évoquent une perturbation des activités économiques est relativement faible et de surcroît en baisse. Elle est passée de 6% en mai-juin à 4% en juillet-août. Les marchés sont restés ouverts selon 96% des relais.

À l'échelle nationale, dans les pays tels que la Côte d'Ivoire, le Togo, le Mali et le Burkina Faso, les données collectées révèlent que le fonctionnement des marchés et les activités économiques se déroulent normalement. En effet, 100% des relais déclarent qu'il n'y aucun arrêt des activités économiques et que les marchés sont ouverts.

En revanche, le Sénégal enregistre le pourcentage le plus élevé de relais qui font mention d'une perturbation des activités économiques (31%). Cette situation serait liée au fait que ce pays subit encore les effets de l'application de mesures publiques restrictives de lutte contre la pandémie de la COVID-19, même si les marchés sont restés ouverts selon 95% des relais.

Au Niger et en Mauritanie, l'ampleur de la perturbation des activités économiques a baissé entre mai-juin et juillet-août, puisque la proportion des relais qui en font cas est passée respectivement de 12% à 1% et de 14% à 10%.





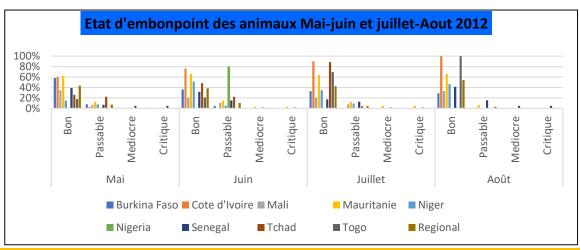
État d'embonpoint des animaux

À l'échelle régionale, la proportion des relais qui soulignent un bon état d'embonpoint des animaux oscille entre 43% et 54% en juillet-août, alors qu'elle variait entre 38% et 44% en mai-juin. Cela traduit une amélioration de l'embonpoint des animaux dans les pays couverts par le système de veille.

Au niveau national, un état d'embonpoint médiocre, voire critique a été signalé dans deux pays seulement : Mauritanie (4% des relais en juillet et en août) et Sénégal (5% dans le courant des mêmes mois).

Une nette amélioration de l'état d'embonpoint des animaux est observée en Côte d'Ivoire où 100% des relais mentionnent un bon état en août et à 90% d'entre eux en juillet. Au cours de la période précédente, les proportions étaient comprises entre 60% et 76%.

Le Togo se caractérise par une situation équivalente à celle de la Côte d'Ivoire. En effet, 100 % et 79 % des relais ont relevé un bon état d'embonpoint en août et juillet, alors qu'en mai et juin ces valeurs étaient relativement faibles (18% et 21%).

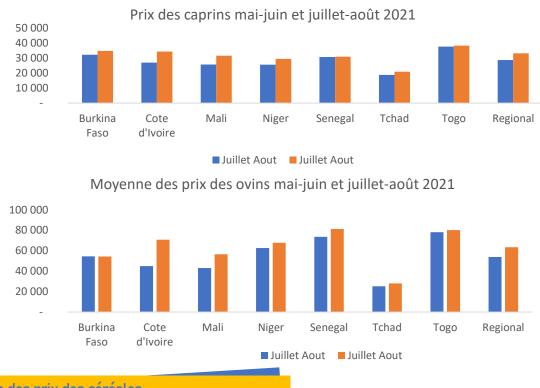


Évolution des prix des caprins et des ovins

À l'échelle régionale, les prix des caprins et des ovins ont augmenté respectivement de 7% et 8% en juillet-août, comparativement à la période de mai-juin.

Au niveau national, on note une hausse de 12% du prix des caprins et 22% de celui des ovins en Côte d'Ivoire. Il s'agit des plus fortes augmentations enregistrées au cours de la période considérée. Au Sénégal et au Togo, les prix des caprins ont pratiquement stagné entre les deux périodes. En revanche, ceux des ovins ont connu une légère hausse.

Dans plusieurs pays sahéliens, les prix des petits ruminants ont enregistré une hausse par rapport à la période précédente. Au Burkina Faso, l'augmentation des prix est passée de 1 % à 4% et 1%, au Mali de 10% et 14% et au Niger de 4% à 7%.



Évolution des prix des céréales

Sur le plan régional, entre la période de mai-juin et celle de juillet-août, l'analyse des données du système de veille a fait ressortir une légère baisse des prix du riz et du maïs (-1%). Le prix du mil et de sorgho a connu une légère hausse (1% à 2%).

Les témoignes des relais font ressortir une légère hausse du prix du riz au Niger (3%) au Tchad (4%) et au Sénégal (2%). Au Burkina Faso, le prix de cette denrée a baissé de 1%.

Le prix du mil a augmenté aussi bien au niveau des pays sahéliens que dans les pays côtiers, même si les taux d'augmentation restent relativement bas (entre 1% et 4%). Une telle hausse se produit couramment au début de la saison des pluies.

Le prix du sorgho a augmenté dans plusieurs pays : 2% au Burkina Faso et 5% au Tchad et au Togo. En ce qui concerne le prix du maïs, on constate peu de changement entre la période de mai-juin et celle de juillet-août.

Il est à noter que l'évolution des prix sur les marchés au cours des cinq dernières années dans la région fait ressortir une augmentation importante du cours des céréales. Le Programme Alimentaire Mondial considère qu'au niveau de la région, la hausse des prix des céréales a atteint actuellement le niveau le plus élevé au cours des douze dernières années. Cela fait craindre de graves difficultés d'accès à l'alimentation pour les ménages les plus pauvres.

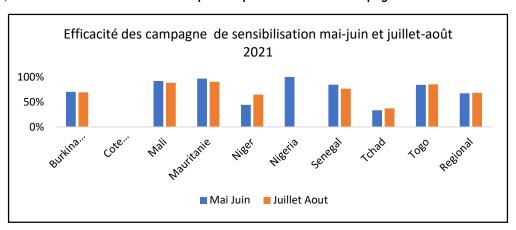
Efficacité des campagnes de lutte contre la COVID-19

A l'échelle régionale, les campagnes de sensibilisation contre la covid 19 sont efficace selon 68% des relais en juillet Aout, taux légèrement à la hausse par rapport à la période mai juin.

Au niveau du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal l'efficacité des campagnes est en baisse. En effet les deltas sont respectivement de – 1%, – 4%, – 7% et – 8%. Ce sont la Mauritanie et le Mali qui déroulent les campagnes les plus efficaces en juillet aout avec respectivement avec 90% et 88% des relais qui témoignent de cette efficacité.

Le Niger a amélioré l'efficacité de ses campagnes de sensibilisation en montant de 21% entre mai juin et juillet aout selon l'analyse des données.

En Côte d'Ivoire, aucun relais n'a mentionné une quelconque efficacité des campagnes de sensibilisation.



Réduction des mouvements du bétail

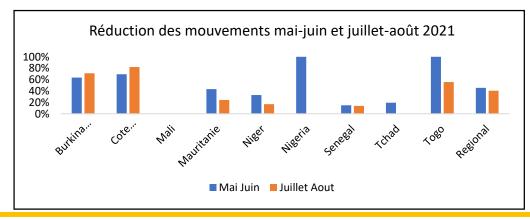
Pendant la période juillet-août, la saison des pluies s'étant bien installée, les mouvements des animaux sont en baisse sur le plan régional. 40% des relais ont signalé une réduction de la mobilité du bétail, contre 46% en mai-juin.

Au Mali, 100% des relais ont affirmé que les mouvements des animaux n'ont pas été réduits aussi bien en mai-juin qu'en juillet-août. Le même constat a été fait par les relais du Tchad pour la période de juillet-août (0%), alors qu'en mai-juin 20% d'entre eux ont signalé une réduction des mouvements des troupeaux.

C'est en Côte d'Ivoire que l'on trouve la proportion la plus élevée de relais qui mentionnent une réduction des mouvements des animaux (82%).

Au Togo, on note une augmentation importante des mouvements des animaux. Alors qu'en mai-juin, aucun relais n'a signalé de mouvements, en juillet-août 56% des relais ont mentionné des mouvements des animaux.

En revanche, au Niger, la proportion des relais qui font cas de mouvements des animaux a diminué de 16% entre la période mai-juin et celle de juillet-août.

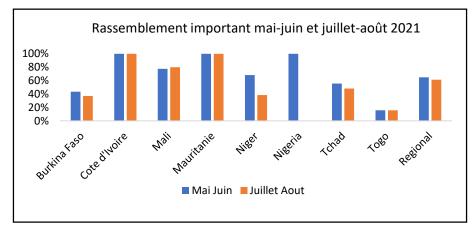


Rassemblements importants

À l'échelle régionale, la proportion des relais qui signalent des rassemblements importants est en baisse, puisqu'elle est passée de 65% en mai-juin à 61% en juillet-août. Au niveau de certains pays comme la Côte d'Ivoire et la Mauritanie, 100 % des relais rapportent des rassemblements importants aussi bien en mai-juin qu'en juillet-août.

En revanche, dans d'autres pays, en l'occurrence le Niger, le Burkina Faso et le Tchad, les rassemblements sont en baisse avec des deltas respectifs de -30%, -6% et -7%. Au Togo, 16% des relais signalent des rassemblements

importants.



Initialement, l'intérêt a été accordé aux rassemblements de personnes, afin de permettre au dispositif de veille de suivre l'application des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la COVID-19 (distanciation physique des individus en l'occurrence).

Au cours de la période considérée, le fait de constater qu'il n'y pas de recours aux rassemblements de personnes ne traduit pas nécessairement une application stricte de mesures publiques de restriction. Cela semble être lié plutôt aux aléas qui affectent l'organisation des cérémonies sociales

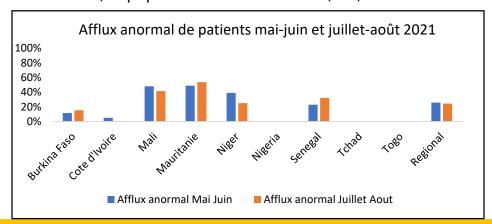
Afflux anormal dans les centres de santé

L'afflux dans les centres de santé continue de diminuer à l'échelle régionale. En mai-juin, 26% des relais ont signalé des afflux anormaux dans les centres, alors qu'en juillet-août la proportion s'élevait à 24%.

Au Tchad et au Togo, on observe une stabilité de la situation sanitaire. L'analyse des données collectées ne révèle aucune zone où l'on a constaté des afflux anormaux de patients, au cours de la période de mai-juin et celle de juillet-août.

En revanche, au Sénégal, en Mauritanie et au Burkina Faso, les proportions des relais qui mentionnent des afflux anomaux sont en hausse respectivement de 10%, 5% et 4%.

Au Niger, en Côte d'Ivoire et au Mali, les proportions sont en baisse de -14%, -4%, -7%.



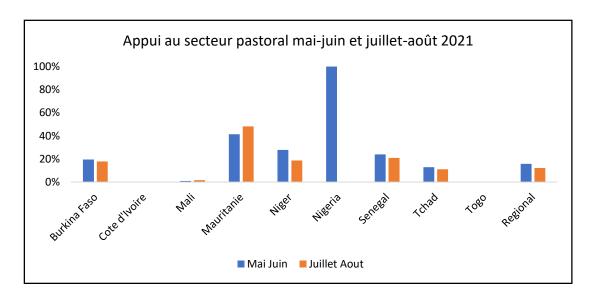
Appui au secteur pastoral

De l'avis des relais, l'appui au secteur pastoral a connu une diminution sur le plan régional. La proportion des relais qui font cas d'un appui est de 12% en juillet-août, contre 16% en mai-juin.

En Côte d'Ivoire et au Togo, l'appui au secteur pastoral est quasiment inexistant, selon les relais. En effet, dans ces pays, aucun relais n'a fait part d'un appui en mai-juin, ni en juillet-août.

La Mauritanie est le pays qui affiche l'appui le plus important apporté au secteur pastoral en juillet-août, selon 48% des relais.

Au Niger, les appuis sont en baisse par rapport à la période de mai-juin, puisque les proportions des relais sont passées de 28% à 19%. Au Burkina Faso et au Tchad, les proportions sont également en diminution de 2%, comparativement à mai-juin.



Cas suspects de maladies animales

En juillet Aout, 13% des relais ont témoigné de l'existence de cas suspects de maladie. On note une augmentation de ce pourcentage par rapport à la période de mai juin (9%).

Dans les pays comme le Tchad et la Côte d'Ivoire, les proportions de cas suspect de maladie reste assez élevées et sont en augmentation. En effet, elles sont passées respectivement de 41% à 70% et 47% à 55%.

Au Burkina Faso et au Mali, pratiquement aucun relais n'a mentionné de cas suspect de maladie.

Au Togo, ces proportions qui étaient nulles en mai juin sont passées à 5% en juillet aout, en Mauritanie de 3% à 13%, et au Sénégal de 6% à 8%.

Mortalités animales

De façon globale, la proportion des relais qui ont rapporté des mortalités animales importantes est en baisse de 5%. Ce constat est particulièrement valable pour la Côte d'ivoire et le Tchad. Entre la période de mai-juin et celle de juillet-août, les proportions sont passées de 65% à 19% en Côte d'Ivoire et de 30% à 17% au Tchad. En Côte d'Ivoire, la baisse est, au moins en partie, due à la couverture de la quasi-totalité du territoire ivoirien au cours de ces derniers mois par des agents de santé animale, suite au plaidoyer développé par les organisations d'éleveurs auprès des directions départementales et régionales du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques.

Au Burkina Faso, au Mali, Mauritanie, au Togo et au Sénégal, aucun relais n'a mentionné des pertes importantes d'animaux.

Cas suspect de maladie animale et Mortalités animales

En juillet-août, 13% des relais ont témoigné de l'existence de cas suspects de maladies. On note une augmentation de cette proportion par rapport à la période de mai-juin (9%).

Au Tchad et en Côte d'Ivoire, les proportions de relais qui mentionnent des cas suspects de maladies restent assez élevées et sont en augmentation. En effet, elles sont passées respectivement de 41% à 70% et 47% à 55%.

Au Burkina Faso et au Mali, pratiquement aucun relais n'a mentionné des cas suspects de maladies animales.

Au Togo, les proportions qui étaient nulles en mai-juin sont passées à 5% en juillet-août. En Mauritanie, elles sont passées de 3% à 13% et au Sénégal de 6% à 8%.



CONCLUSION

- La saison des pluies s'est installée de manière tardive et elle est marquée, par endroits, par des séquences sèches. Dans l'ensemble de la zone couverte par le dispositif de veille, les éleveurs et leurs troupeaux sortent de la période de soudure pastorale. Les pâturages se sont régénérés. Les éleveurs espèrent que les pluies vont se poursuivre jusqu'à la fin septembre pour garantir une production fourragère maximale.
- L'amélioration de la disponibilité fourragère qui est constatée sur le terrain cache de grandes disparités géographiques. L'ensemble de la zone sahélienne présente une disponibilité insuffisante à moyenne. Cette situation mérite un suivi rapproché, afin de mesurer l'évolution de la disponibilité des ressources naturelles d'ici la fin de la campagne pastorale, notamment en Mauritanie, au Nord du Sénégal, au Nord et à l'Ouest du Mali, au Niger, dans les régions Sahel et de l'Est du Burkina Faso, dans le Nord-Est du Nigeria, au Centre et au Nord du Tchad.
- A la faveur de l'amélioration de l'embonpoint des animaux et de leur état de santé, le prix du bétail, surtout des ovins, a augmenté et les termes de l'échange sont favorables aux éleveurs.
- Les impacts de la COVID-19 sur les ménages d'éleveurs ont considérablement diminué dans la région.
 Un an et demi après le début de la pandémie, sa propagation marque un recul significatif en milieu pastoral. Par ailleurs, la fréquentation des centres de santé, les rassemblements importants, les activités économiques et l'ouverture des marchés sont quasiment revenus à leur niveau d'avant la pandémie. La vigilance semble s'être relâchée, alors que des cas du variant Delta, plus contagieux et plus virulent, sont signalés dans plusieurs pays.
- Alors que la crise sanitaire a tendance à s'atténuer, la crise sécuritaire demeure prégnante avec son lot d'exactions commises essentiellement par les GANE. Les actes de violence et les exactions multiples dont les populations sont victimes provoquent des déplacements massifs de familles rurales au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Au Burkina Faso, les préjudices subis par les éleveurs, sont aggravés par de nombreux cas de changements d'usage des terres de parcours, notamment des obstructions de couloirs de passage et d'accès aux mares, des occupations d'aires de pâturage et de points d'eau, la mise en œuvre de délocalisation de villages, sans concertation préalable avec les populations concernées, ni indemnisation.
- Au Tchad, le retour massif des transhumants auquel s'est ajouté un flux important de troupeaux nigérians qui fuient les exactions perpétrées par « Boko Haram » accroît la pression sur des ressources naturelles déjà insuffisantes et fait peser un risque de grave crise pastorale dans la zone du Sahel tchadien.

RECOMMANDATIONS

Aux Etats, à leurs partenaires et aux Organisations de producteurs :

Assurer une veille attentive et rapprochée, en focalisant l'attention sur les régions du Sahel qui sont à risque de déficit de ressources naturelles, si une bonne fin de saison des pluies ne vient pas renverser la tendance de la campagne pastorale (Mauritanie, Ouest malien, Sud du Burkina Faso et Tchad).

Anticiper la protection de la bonne production fourragère qui se profile à l'horizon, en mettant l'accent sur la formation et l'équipement de brigades mobiles de prévention des feux de brousse. Mettre à profit l'évolution positive des deux dernières campagnes pastorales pour élaborer et mettre en œuvre des programmes pluriannuels d'accompagnement des éleveurs dans la reconstitution de leurs cheptels. Élaborer, par anticipation, des plans de réponse adaptés à une éventuelle soudure pastorale difficile, intégrant une phase d'urgence et une phase de réhabilitation. Ces plans devraient cibler les zones identifiées comme à risque (Mauritanie, Nord du Sénégal, Centre et Nord du Mali, régions du Sahel, Nord et du Centre-Nord du Burkina Faso, Niger et zone sahélienne du Tchad).

Poursuivre la prise en charge des personnes déplacées, en leur apportant l'aide alimentaire, mais aussi en fournissant les abris et les soins médicaux.

Renforcer les dispositifs d'information des organisations de producteurs, afin de remonter les données et d'alerter sur les nouvelles formes de vol et d'enlèvements de bétail qui se développent à la faveur de l'insécurité multiforme.

Rester vigilant face à la COVID-19 et renforcer les campagnes de sensibilisation pour se protéger de la pandémie.



Réalisé avec l'appui technique et financier

























WWW.MAROOBE.COM



+22720741199 ADRESSE: DAR ES-SALAM NIAMEY